



Le CSC au quotidien

- **Tirage au sort de l'ordre de passage des candidats dans les médias publics**
Page 3
- **Les animateurs des émissions parrainées en formation**
Page 4
- **Le CSC forme 100 observateurs des médias**
Page 5
- **Le personnel du CSC en Assemblée générale**
Page 6

Visites & audiences

- **La Grande Chancellerie et le CES au CSC**
Page 7

Enregistrement des émissions parrainées Le CSC doté d'un studio



Le Conseil Supérieur de la Communication a inauguré le mardi 15 septembre 2015, au sein de l'institution, son nouveau studio audiovisuel. En présence de l'ambassadeur de la République de Chine Taïwan S.E.M. SHEN Cheng Hong, La Présidente Nathalie SOME, a baptisé du nom de « Taipei » cette infrastructure acquise par le soutien de la Chine Taïwan. Page 4

L'Union européenne lance sa mission d'observation électorale au Burkina

“Nous sommes très heureux d'être présents pour observer ces élections, qui représentent une étape importante pour le futur du Burkina Faso. Je suis confiante que le processus électoral reprendra au plus vite. J'ai rencontré des citoyens courageux et fiers, que je remercie pour leur accueil chaleureux. L'UE a fermement condamné la prise du pouvoir par la force qui avait entravé le processus de transition engagé par les citoyens burkinabè. Je confirme que l'Union européenne est déterminée à soutenir le Burkina Faso pour parvenir à des élections apaisées, libres et transparentes” a déclaré Cécile Kashetu KYENGE, Chef observateur et membre du Parlement européen lors de la conférence de presse marquant le lancement des activités de la mission. Dès son arrivée au Burkina, le lundi 05 octobre, madame KYENGE a entrepris une tournée auprès des institutions et structures participant à l'organisation des élections. Elle est venue s'entretenir avec une équipe du CSC le jeudi 08 octobre pour s'enquérir des activités de l'instance de régulation dans le cadre des élections.



Editorial

Pliée mais pas rompue !

Après la parenthèse douloureuse du putsch, les Burkinabè sont retournés au travail sous la conduite de la transition qui a bien repris la main. La cérémonie de fin de désarmement de l'ex-Régiment de sécurité présidentielle organisée le mardi 06 octobre 2015 a définitivement anéanti dans l'esprit des Burkinabè cette sensation d'épée de Damoclès. L'inculpation des deux généraux Gilbert DIENDÉRE et Djibrill BASSOLÉ n'a pas fait moins. Même si leur lieu de détention fait polémique ces jours-ci, c'est une certitude qu'ils ne sont pas libres de leurs mouvements.

Eprouvée mais décidée plus que jamais ! c'est l'état d'esprit qui anime la presse au lendemain du coup de force de l'ex Régiment de sécurité présidentielle. Les journalistes ont particulièrement subi la furie des putschistes, privant ainsi les populations de leur lanterne, de leur porte-voix. Une tournée (voir communiqué de presse en page 8) a permis à l'instance de régulation de reconforter les professionnels des médias en vue d'engager un plaidoyer avec le gouvernement afin de remettre en fonctionnement les médias sinistrés.

Cette parenthèse douloureuse que le Général DIENDÉRE et ses hommes ont fait subir aux Burkinabè a freiné l'admirable

Les journalistes ont particulièrement subi la furie des putschistes, privant ainsi les populations de leur lanterne, de leur porte-voix.

dynamique des structures organisatrices des élections 2015. Pour le Conseil supérieur de la communication, les derniers réglages avaient été portés au dispositif et les équipes étaient prêtes à acter... Faut-il le rappeler, c'est au soir de la formation des observateurs et le jour de la remise des subventions aux organes de presse que ce coup d'arrêt a été porté à la marche de la Transition.

Au regard du travail déjà abattu, des acquis enregistrés, nulle doute que la transition relancera la machine électorale pour parachever le travail. Des élections libres et transparentes, les Burkinabè en ont droit... A tous, candidats comme organisateurs, de les leur offrir!

Infos-CSC

01 BP 6618 Ouagadougou 01
Tél. : 25 30 11 24

Directrice de Publication

Nathalie SOME
Présidente du CSC

Directeur de la Rédaction

Nouhoun THANOU
Directeur de Cabinet

Rédacteur en Chef

Christian ZONGO

Directeur de la communication
et des relations publiques

Rédaction

Christian ZONGO

Celine SOMDA

Sandrine OUEDRAOGO

Evelyne MILLOGO

Serge TIAO

Elections couplées 2015

Tirage au sort pour l'ordre de passage dans les médias publics

Le Conseil supérieur de la communication a organisé, le vendredi 11 septembre 2015 dans la salle de conférences de Ouaga 2000, la cérémonie de tirage au sort de l'ordre de passage des partis et candidats aux élections couplées de 2015 dans les médias publics. La cérémonie s'est déroulée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier ministre Yacouba Isaac ZIDA.

L'une des missions du Conseil supérieur de la communication (CSC) est de veiller au pluralisme et à l'équilibre de l'information. Cette mission est plus exacerbée surtout en période électorale pendant laquelle il doit garantir aux différents partis politiques et candidats un égal accès aux médias. C'est dans ce sens que le CSC a organisé, le 11 septembre 2015, cette cérémonie de tirage au sort de l'ordre de passage des partis politiques et candidats en lice pour les élections à venir.

Les partis, formations politiques et candidats en lice pour les élections se sont vu attribuer une programmation pour l'enregistrement, la diffusion et la publication de leurs messages au cours des émissions et publications parrainées par l'instance de régulation dans les médias publics. Cela, grâce à un logiciel spécial proposé par l'informaticien Eliazar Lankoandé et sous la supervision d'un huissier de justice. Ces émissions parrainées sur la RTB au nombre de cinq



Le présidium de la cérémonie du tirage au sort.

(5) seront retransmises en synchronisation par les médias retenus pour la couverture médiatique de la campagne électorale. Ce sont : "Message de campagne", "Au cœur des législatives", "Au cœur de la présidentielle", "Un candidat un programme" et le "Face à Face" en cas de second tour à la présidentielle. Aussi, les Editions Sidwaya réserveront aux candidats des pages spéciales tout au long de la campagne électorale. A la fin du tirage au sort, le Premier ministre a salué le CSC et sa présidente pour le professionnalisme dont ils font preuve pour la réussite des élections à venir.



Les membres du Collège ont assisté à la cérémonie.



L'opérateur du logiciel lors de la séance de tirage.

Enregistrement des émissions parrainées

Le CSC doté d'un studio

Le Conseil Supérieur de la Communication a inauguré le mardi 15 septembre 2015, au sein de l'institution, son nouveau studio audiovisuel. En présence de l'ambassadeur de la République de Chine (Taïwan) S.E.M. SHEN Cheng Hong, la Présidente Nathalie SOME a baptisé du nom de « Taipei » cette infrastructure acquise par le soutien de la Chine Taïwan.

Installé au troisième étage du siège de l'institution, le nouveau studio d'enregistrement est constitué d'un plateau télé insonorisé équipé de caméras professionnelles, d'une régie, d'une salle de montage et autres accessoires.

Fruit de la belle coopération entre l'ambassade de la République de Chine Taïwan et l'instance de régulation, ce studio audiovisuel vient à point nommé pour compléter le dispositif technique du CSC, soulageant



Le geste symbolique de l'inauguration a été posé sous le regard des agents du CSC

ainsi le service production de la RTB, habituellement sollicité dans le cadre de l'enregistrement des émissions audiovisuelles parrainées par le CSC.

Dans son allocution, l'ambassadeur SHEN Cheng Hong a exprimé toute sa satisfaction devant cette réalisation « pour l'intérêt de la nation entière » et a réaffirmé la disponibilité de son pays à poursuivre la collaboration pour aider le CSC à atteindre ses objectifs.

Le studio « Taipei » recevra les différents candidats et partis politiques pour les enregistrements de leurs messages de campagne. Le souhait émis par la Présidente du CSC est que ces scrutins pour lesquels son institution « s'apprête à gérer le discours politique dans les médias se déroulent en paix dans le strict respect des divergences d'opinions ».

Elections couplées 2015

Les animateurs des émissions parrainées en formation

Le Conseil supérieur de la communication a organisé, le samedi 12 septembre 2015, une session préparatoire des émissions parrainées avec une quinzaine de journalistes sélectionnés à cet effet. Cette session a permis aux participants de s'imprégner du contenu et de l'orientation desdites émissions et de revisiter les bases de la conduite des débats radiodiffusés.

Pour l'animation des émissions parrainées lors de la campagne électorale, le Conseil supérieur de la communication a sélectionné, par les soins d'un Comité indépendant, des journalistes issus des médias privés et ceux du public. Au nombre de seize (16), ces femmes et hommes de médias ont été répartis en huit (08) binômes permanents pour animer les différentes émissions de débat que propose le CSC aux candidats et partis politiques en lice pour les élections d'octobre 2015. Ayant pris connaissance de leur programmation et des émissions qu'ils auront à animer, les journalistes ont échangé



La Présidente du CSC remettant le nouveau guide du journaliste à une journaliste retenue pour l'animation des émissions parrainées.

sur les difficultés éventuelles qu'ils auront à rencontrer afin de préconiser des solutions, les techniques du débat radiotélévisé et le principe d'égal accès de tous les candidats aux médias publics.

En rappel, les émissions parrainées ("Message de campagne", "Au cœur des législatives", "Au cœur de la présidentielle", "Un candidat un programme" et le "Face à Face" en cas de second tour à la présidentielle) seront diffusées sur les ondes de la Radiodiffusion-télévision du Burkina et relayées par synchronisation sur les médias audiovisuels retenus pour accompagner le CSC dans sa mission de médiatisation du processus électoral.

Regulation du discours politique...

Le CSC forme 100 observateurs des médias

Le Conseil supérieur de la communication (CSC) a organisé du 14 au 16 septembre 2015 à Ouagadougou, une session de formation au profit de 100 observateurs sur le monitoring des médias en période électorale. Ces émissaires du CSC auront la charge de contrôler les activités des médias pendant la campagne électorale des prochaines élections présidentielles et législatives couplées. L'ouverture de la formation a eu lieu le lundi 14 septembre sous la présidence de Désiré COMBOÏGO, Vice-Président de l'institution.

Pour palier l'insuffisance de ses ressources humaines, le Conseil supérieur de la communication a fait appel à une centaine d'observateurs de niveau universitaire qui devront suivre de près le traitement de l'information fait par les médias pendant la campagne électorale. Ces observateurs qui seront déployés dans les 45 provinces du Burkina auront pour mission de veiller à l'application des principes d'équilibre, d'équité et d'égal accès des candidats et partis politiques aux médias publics. Ils auront aussi à vérifier que les médias agréés synchronisent effectivement les émissions parrainées par le CSC avec la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB), conformément à leurs engagements.

C'est pour réussir ce challenge qu'ils ont bénéficié d'une formation de trois jours pour être à terme suffisamment outillés. Les cinq communications qui leur ont été présentées portaient sur la connaissance du CSC et de ses missions, la régulation en période électorale, les obli-



Le Vice-Président (micro) a présidé la cérémonie d'ouverture de la session de formation.

gations, le rôle des médias et les manquements récurrents en période électorale, le monitoring des médias. Des cours pratiques sur la collecte de données et la rédaction des rapports de monitoring ont complété leur apprentissage.

Ainsi formés, ces observateurs pourront aisément collecter et traiter le plus tôt possible les atteintes à la loi, à la déontologie professionnelle, à l'équilibre et à l'accès à l'information, sous le contrôle des équipes de supervision du CSC.



Ces observateurs sont des partenaires du CSC pour le monitoring du discours électoral

Lors de la cérémonie de clôture, Madame la Présidente du CSC, Nathalie SOMÉ, a tenu à prodiguer des conseils à ses futurs « ambassadeurs » qui sont « les yeux et les oreilles » de l'instance de régulation. Elle leur a rappelé l'enjeu du travail qui les attend et la lourde responsabilité qu'ils auront « de suivre les activités des médias, de les décrypter et de fournir un rapport régulier » qui comptera pour le rapport global de monitoring de ces élections couplées de 2015.

Elections 2015

Les médias reçoivent un appui pour la couverture des élections

Le Conseil supérieur de la communication a procédé, le mercredi 16 septembre 2015, à la remise officielle de la subvention du CSC aux médias publics et privés, au sein de l'institution. Cet appui aux médias intervient dans le cadre de la couverture de la campagne des élections présidentielle et législatives qui étaient initialement prévu pour le 11 octobre 2015.

Au total, plus d'une centaine de médias ont bénéficié d'une somme de 350 millions de F CFA. La plus grande part a été allouée aux médias publics, au regard de l'obligation qui leur est faite d'assurer la campagne en première ligne. Ainsi, 128 millions ont été attribués à la RTB, 50 millions à Sidwaya et 10 millions au Service d'information du Gouvernement.



Une partie de la subvention en nature octroyée aux médias.

Les médias privés retenus parce que satisfaisant totalement aux critères d'éligibilité ont bénéficié, soit d'équipements comme les motos, soit d'ordinateurs ou de matériels d'enregistrement, et en plus d'espèces sonnantes et trébuchantes.

Au cours de la cérémonie, la présidente du CSC a rappelé que la subvention vise à les soulager en partie de certaines charges circonstancielles. Madame Nathalie SOMÉ a souligné que tous ces équipements leur permettront d'être opérationnels sur le terrain de la collecte et du traitement de l'information à cette période électorale.

Le Directeur général des Editions Sidwaya a expliqué que le chèque de 50 millions qu'il a reçu contribuera essentiellement à couvrir toutes les activités entrant en ligne de compte dans la campagne des élections présidentielle et législatives, à gérer et à mieux réussir la couverture médiatique. Ainsi, a-t-il relevé, les candidats se sentiront soutenus et accompagnés par les médias publics.

NB: En raison des troubles ayant fait reporter les élections, la subvention en espèce a été suspendue dans l'attente d'un nouveau chronogramme pour les élections.

Vie de l'institution

Le personnel du CSC en Assemblée générale

La première assemblée générale de l'année 2015 des agents du Conseil supérieur de la communication s'est tenue le 31 août 2015 au sein de l'institution sous la présidence de madame Nathalie SOMÉ. Cette rencontre a été l'occasion pour la Présidente de faire le bilan du travail abattu en une année et de dégager des perspectives.

La Présidente du CSC, madame Nathalie SOMÉ, a indiqué qu'une année après, un bilan d'étape s'impose afin de mesurer le chemin parcouru et de dégager des perspectives pour l'atteinte des objectifs de l'institution.

Dès l'entame, elle a rappelé que l'assemblée générale est un tremplin pour faire le point des succès et des insuffisances des actions de l'institution afin de redimensionner les choses. C'est également une occasion pour tous les travailleurs de cultiver l'appartenance à la même famille CSC et d'exprimer leurs préoccupations ainsi que leurs contributions à la bonne marche du CSC. Au bilan, madame Nathalie SOMÉ a relevé que de nombreux acquis ont été enregistrés. A cet effet, la présidente a félicité l'ensemble du personnel pour les acquis engrangés.



La Présidente (micro) et la représentante du personnel lors de la rencontre

En termes de perspectives, madame la présidente a envisagé l'élaboration d'un plan stratégique 2016- 2020 qui servira de guide pour les actions et les décisions quotidiennes afin que l'excellence dans le travail demeure une quête permanente.

Certes l'an un (1) a été un succès, mais des défis restent à être relevés. Aussi a-t-elle exhorté tout le personnel à rester mobilisé dans la perspective de la réalisation des activités programmées pour le reste de l'année, et surtout de la régulation du discours électoral.

Audiences Le CES au CSC

La Présidente du Conseil supérieur de la communication, madame Nathalie SOMÉ, a reçu en audience le mardi 1er septembre 2015, une délégation du Conseil économique et social, conduite par son président, le pasteur Moïse NAPON. Cette visite de courtoisie du premier responsable du CES s'inscrit dans le cadre du renforcement des rapports de coopération avec le CSC.

Madame Nathalie SOMÉ a félicité le Pasteur Moïse NAPON pour sa nomination et lui a souhaité beaucoup de succès dans l'accomplissement de sa mission. Elle a aussi remercié le premier responsable de cette institution de cette visite qui, selon elle, est une opportunité pour faire amples connaissances avec l'instance de régulation de la communication sociale du Burkina Faso.

Des échanges ont permis à la délégation du CES de renforcer ses connaissances sur le CSC et surtout de recueillir des explications sur des sanctions prises par le CSC contre un média en cas de violation des principes d'éthiques et déontologiques.

Ce fut également une occasion d'aborder des sujets divers liés à l'organisation du CES, au mode de nomination des conseillers. L'occasion était alors bonne pour les deux parties d'évoquer les difficultés communes et partager les expériences de gestion.



Les deux Présidents se sont félicités de la bonne synergie entre leurs institutions

Le Grand Chancelier s'imprègne du quotidien du CSC

La Présidente du Conseil Supérieur de la Communication, Madame Nathalie SOME, entourée de quelques membres du collège des conseillers et de proches collaborateurs a reçu en visite, le jeudi 27 août 2015 à Ouagadougou, le nouveau Grand Chancelier des Ordres Burkinabè, Monsieur Rock André COMPAORE et sa délégation.

Cette visite de courtoisie qui intervient après sa prise de fonction le 6 août dernier s'inscrit dans le cadre d'une tournée de prise de contact avec les autorités religieuses, coutumières et quelques institutions du Burkina dont le CSC. La Présidente du Conseil Supérieur de la Communication a félicité le Grand Chancelier pour sa nomination avant de le remercier pour l'intérêt porté à l'instance de régulation qu'il a souhaité mieux connaître.

Le Secrétaire Général du CSC, Jean Paul KONSEIBO, a de ce fait donné à la délégation de la Grande Chancellerie des informations sur l'organisation de la régulation au Burkina Faso à travers une présentation du CSC. Le contexte aidant, monsieur le Secrétaire général s'est surtout appesanti sur le dispositif déployé par le CSC pour gérer au mieux la couverture médiatique de la campagne électorale qui se profile. Les échanges ont également permis d'aborder l'organisation de la Grande Chancellerie, les mécanismes et les conditions de décoration. L'occasion était alors bonne pour les deux parties d'évoquer les difficultés communes et partager les expériences de gestion.

Le Grand chancelier a tenu à encourager le CSC et toute son équipe pour son organisation et ses actions de régulation. Il a aussi félicité la Présidente Nathalie SOME et lui a exprimé toute sa fierté de la voir «gérer le monde difficile de la presse et de la communication en cette période très délicate des élections couplées 2015». Il a enfin souhaité une collaboration entre le CSC et la Grande chancellerie pour une meilleure gestion des décorations au Burkina.



La photo de famille à l'issue de la visite

Le CSC en tournée dans les médias après le Coup d'Etat

Au lendemain du coup d'Etat du 16 septembre, le Conseil supérieur de la communication a entrepris une tournée dans les différents organes de presse pour encourager et soutenir les professionnels des médias après les exactions commises par les putschistes et faire l'état des lieux en vue d'un plaidoyer en leur faveur.

Par cette tournée, le Conseil supérieur de la communication entend apporter son soutien et ses encouragements aux promoteurs et professionnels des médias après les exactions commises par des agents de l'ex Régiment de sécurité présidentielle. Pendant le coup de force, les médias ont été la cible des putschistes. Certains journalistes ont subi des sévices corporels, d'autres ont vu leur matériel de travail saccagé et des organes de presse ont été réduits en cendre.

La tournée qui a commencé le mercredi 30 septembre a permis à l'instance de régulation de visiter une cinquantaine de médias dans la ville de Ouagadougou. La Présidente du CSC, madame Nathalie SOMÉ, s'est rendue dans le Ganzourgou à Boudri et à Zorgho où la radio laafi a été incendiée, et à Pissila dans la région du Centre-Nord. Cette tournée est également une occasion pour faire le point des dommages subis par les différents organes de presse afin de mener un plaidoyer auprès des autorités de la Transition pour un soutien d'urgence.

Tout en déplorant les atteintes flagrantes à la liberté de la presse enregistrées au cours de ces événements, le CSC salue l'effort de professionnalisme des médias qui, en dépit de tout, ont continué à exercer admirablement leur mission d'information des populations. Il exhorte les acteurs des médias à garder le cap du professionnalisme afin de consolider la paix et la cohésion sociale mises à rude épreuve par les récents événements.

En famille

La vie suit son cours au sein de la grande famille du CSC. Comme partout ailleurs, il y a des moments de joie et des moments douloureux. Et ce fut le cas en ce mois de septembre.

Nous avons une pensée pieuse à l'endroit

- du frère de Cisse Issouf, juriste à la Direction générale des affaires juridiques (DGAJ), décédé le mardi 18 août 2015 à Dédougou ;
- du père de BONZI Daniel, Directeur de la réglementation, de la médiation et du contentieux (DRMC), décédé le 19 septembre 2015 à Dédougou ;
- de la mère de madame OUEDRAOGO Fatoumata, chargée de missions, décédée le 29 septembre 2015 à Siéna dans le Nayala.

Puisse Le Tout-Puissant les prendre en pitié et les accueillir en son paradis.



Notre frère COULIBALY Servaire, directeur de l'informatique et des technologies (DIT), a célébré son mariage religieux et civil le 26 septembre 2015 respectivement à l'Eglise Christ Roi de Cissin et à la mairie de Saaba.
Heureux ménage à madame et monsieur COULIBALY !!!

Participation à un cross-populaire

Le CSC a pris part, le 13 septembre 2015, au cross-populaire organisé par l'Association burkinabè pour la Promotion de l'Intégrité (ABPI) à l'occasion de la 1re édition des «24 heures de l'intégration». Ce cross avait pour but de sensibiliser le public sur la paix et la cohésion, plus particulièrement en cette période de Transition politique et d'élections au Burkina Faso.